

PROJET EDUCATIF

L'Institution Jeanne d'Arc est un établissement catholique d'enseignement sous contrat d'association avec l'Etat, ouvert à tous.

Sa mission, reçue de l'Eglise, est, en collaboration avec les familles, de promouvoir la personne humaine dans toutes ses dimensions intellectuelle, physique, sociale, morale et spirituelle.

Cette mission, appelée à s'inscrire dans un projet diocésain, s'exprime dans le projet éducatif de l'établissement : aider le jeune à développer au mieux ses compétences et à faire naître son projet personnel de vie d'adulte.

DIMENSION INTELLECTUELLE

Elle suppose :

. l'acquisition de connaissances pour la préparation de diplômes, mais aussi pour l'enrichissement personnel et l'éveil de la curiosité intellectuelle,

. le développement de l'esprit critique pour sensibiliser les jeunes à notre civilisation, les ouvrir à d'autres cultures et leur permettre de faire des choix dans l'existence avec discernement et en toute liberté.

EPANOUISSEMENT PHYSIQUE

L'Institution se veut partie prenante de l'épanouissement physique du jeune, permettant ainsi à chacun :

. de développer au mieux ses aptitudes,

. d'acquérir une maîtrise de soi,

. d'apprendre à se dépasser,

afin de parvenir à un équilibre harmonieux du corps et de l'esprit.

L'établissement a un devoir d'éducation à la santé, afin de sensibiliser les jeunes à la protection, au développement et au respect de leur corps.

VIE SOCIALE

L'Institution reste le lieu privilégié de l'apprentissage de la vie en société avec ses règles. Elle permet aux jeunes de devenir des femmes et des hommes citoyens responsables, prenant pleinement leur place dans la communauté éducative (classes, conseil d'établissement etc ...).

L'établissement prépare le jeune à s'insérer dans le monde du travail et l'aide à élaborer et mettre en oeuvre son projet professionnel.

EDUCATION MORALE

Avec la famille, la communauté éducative doit soutenir le jeune dans son apprentissage des valeurs morales : sens de l'effort, respect de l'autre et sens du partage, respect des biens de chacun et de la communauté, honnêteté dans le travail, souci de la vérité et de la justice.

EVEIL DE LA FOI

Pour remplir sa mission, l'Institution Jeanne d'Arc doit être un authentique lieu d'Eglise où l'Evangile se vit au quotidien et où l'Eveil de la foi fait partie intégrante de l'éducation.

Cette proposition de foi, acceptée par les parents et les membres de la communauté éducative qui ont choisi l'établissement, se vit dans le respect des consciences.
